

DEMANDE DE RÉSILIATION

Je soussigné(e)

Nom* ou Dénomination* : Téléphone fixe :
Prénom* : Téléphone mobile* :
E-mail* :

vous prie de résilier mon contrat télépéage .

Nombre de badge(s) à restituer :

J'ai bien noté qu'en l'absence de restitution de mes badges avant la fin de ce mois, des frais de non restitution** seront facturés. (cf. barème tarifaire).

Si je restitue mes badges dans un délai de 30 jours, ces frais me seront remboursés.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus et m'engage à m'y conformer.

Fait le **Signature du Titulaire ou de la personne mandatée par le Titulaire à cet effet**

* Champs obligatoires.

** Extraits conditions générales de vente :

L'article XII Résiliation- Effets :

XII.1 Par le Titulaire

Le Titulaire informera la société émettrice de sa volonté de résilier le présent contrat soit à un point de vente de la société émettrice soit par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la société émettrice.

La résiliation prendra effet à la restitution du ou des badges et après acquittement de toutes les sommes dues.

Extraits conditions particulières :

L'article XII.1 - Résiliation par le Titulaire - est complété comme suit :

Le Titulaire peut informer la société émettrice de sa volonté de résilier le présent contrat depuis son espace client.

En cas de résiliation, si le Titulaire ne restitue pas son badge lors de la demande de résiliation, des frais de non-restitution sont facturés (voir barème tarifaire) dès la date de prise d'effet de la demande. A compter de cette date, le Titulaire dispose d'un délai de 30 jours pour restituer le badge. Lors de la restitution du badge, les frais de non-restitution qui ont déjà été facturés au Titulaire feront l'objet d'un remboursement.

Retournez ce formulaire complété et signé au Service Clients Ulys :

- par e-mail : service.clients@vinci-autoroutes.com
- ou par courrier : Service Clients Ulys - CS 30 531 - 13 558 Saint-Martin-de-Crau Cedex

*Champs obligatoires